



Communiqué

Paris, le 5 novembre 2020

Un troisième trimestre solide, une entreprise mobilisée au service de ses clients et de l'économie

Crédit Agricole Assurances poursuit à fin septembre 2020 la **diversification de son mix-produits** à travers le **développement de ses lignes prioritaires** d'activité, la **protection des biens et des personnes** ainsi que les **unités de compte** en assurance vie.

En **assurance dommages**, Crédit Agricole Assurances maintient une bonne **dynamique de croissance**, avec un chiffre d'affaires qui atteint 3,8 milliards d'euros à fin septembre 2020, en **progression de 5,3%** par rapport à fin septembre 2019. Sur le mois de septembre seul, les affaires nouvelles augmentent de 30% par rapport au mois de septembre 2019, permettant d'atteindre un nouveau plus haut niveau mensuel de souscriptions. En outre, le **nombre de contrats** en portefeuille bénéficie également d'un **apport net positif** sur les neuf premiers mois de l'année **de près de 360 000 contrats**, et s'élève à **plus de 14,4 millions de contrats** à fin septembre 2020, en progression de 3,4% sur un an.

Les **taux d'équipement** des particuliers poursuivent leur croissance, en France dans les réseaux des **Caisses régionales** (41,5%¹ à fin septembre 2020, soit +1,0 point sur un an) et de **LCL** (25,5%¹, soit +0,6 point sur un an), et en Italie dans les réseaux de **CA Italia** (16,2%², soit +1,2 point sur un an).

Le **ratio combiné**³ reste bien maîtrisé à **96,7%** à fin septembre 2020, et intègre le coût du dispositif de soutien mutualiste et volontaire sur la garantie perte d'exploitation.

En **prévoyance / emprunteur / assurances collectives**, le **chiffre d'affaires** s'établit à **3,1 milliards d'euros**, en **progression de 4,6%** sur un an. L'activité est particulièrement dynamique au troisième trimestre 2020 sur la prévoyance et sur l'emprunteur, qui affichent respectivement un chiffre d'affaires en croissance de +6,2% et de +12,4% par rapport au troisième trimestre 2019.

En **épargne / retraite**, Crédit Agricole Assurances continue sa **réorientation vers les unités de compte**. A fin septembre 2020, la **part des UC** dans la collecte brute atteint le niveau toujours très élevé de **39,7%**⁴, en **hausse de 12,0 points** de pourcentage par rapport aux neuf premiers mois 2019.

Avec un **très bon niveau de collecte nette UC**, à **3,6 milliards d'euros** à fin septembre 2020, et une **décollecte de -3,4 milliards d'euros sur les contrats en euros**, la collecte nette totale des neuf premiers mois est légèrement positive à 0,2 milliard d'euros.

Les **encours gérés en assurance vie**⁵ **progressent de 0,9%** sur un an à **304 milliards d'euros**, dont **70,2 milliards d'euros en unités de compte** (+4,2% par rapport à fin septembre 2019), et 233,9 milliards d'encours euros (-0,1%). Les **encours UC** atteignent ainsi **23,1%** de l'encours global, en amélioration de 0,7 point sur un an.

¹ Part des clients ayant au moins un contrat en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV. Un nouveau calcul est appliqué depuis le T4-19. Taux pro forma du T3-19 : 40,5% (CR) et 24,9% (LCL).

² Part des clients du réseau CA Italia ayant au moins un contrat commercialisé par CA Assicurazioni, filiale d'assurance non-vie de Crédit Agricole Assurances.

³ Ratio (Sinistralité + frais généraux + commissions) / cotisations, net de réassurance, périmètre Pacifica

⁴ En normes françaises

⁵ Encours en épargne, retraite et prévoyance

Par ailleurs, Crédit Agricole Assurances continue de doter sa Provision pour Participation aux Excédents (**PPE**) qui s'élève à **11,8 milliards d'euros** à fin septembre 2020 (+1 milliard d'euros sur un an), soit **5,7% des encours en euros**⁶.

Au global, le chiffre d'affaires de Crédit Agricole Assurances s'élève à 21,4 milliards d'euros au 30 septembre 2020, en baisse de 26,6% par rapport aux neuf premiers mois 2019.

Le 17 juillet 2020, Crédit Agricole Assurances a placé avec succès un milliard d'euros d'obligations subordonnées afin de financer le **remboursement anticipé de dettes intragroupe**. Ces titres, d'une maturité de dix ans et portant **intérêt au taux de 2,00 %**, sont éligibles en **capital Tier 2** sous Solvabilité 2.

Développement en France

Crédit Agricole Assurances et **Europ Assistance** ont annoncé le 22 octobre 2020 la signature d'un accord de partenariat qui se traduira, en janvier 2021, par une **prise de participation de Pacifica** (filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances) à **hauteur de 50% du capital d'Europ Assistance France**, principale entité de services d'Europ Assistance portant l'expertise et les moyens du groupe sur le marché français.

A compter de janvier 2022, **Crédit Agricole Assurances et ses filiales confieront l'intégralité de leurs activités d'assistance en France à Europ Assistance** qui deviendra l'assistant partenaire des assureurs du groupe Crédit Agricole (Predica, Pacifica, CAMCA, La Médicale).

La finalisation de la transaction, prévue début janvier 2021, est soumise à l'approbation des autorités de concurrence compétentes.

Développement à l'International

Dans la continuité de sa stratégie de développement à l'international, Crédit Agricole Assurances a annoncé le 9 octobre dernier la signature d'un accord avec **Novo Banco** en vue de **l'acquisition de 25% de GNB Seguros**, compagnie d'assurances non-vie au Portugal. Crédit Agricole Assurances porte ainsi sa participation à 100% du capital de GNB Seguros.

Cette opération comprend également un **accord de distribution d'assurance non-vie** d'une durée de 22 ans entre Novo Banco et GNB Seguros pour la distribution des contrats de GNB Seguros au Portugal.

Mesures COVID 19

Pour accompagner ses clients et notamment pour les professionnels et entreprises à nouveau fragilisés par la crise, Crédit Agricole Assurances a pris les mesures suivantes :

- Le maintien des garanties sur les contrats d'assurance dédiés aux professionnels, exploitants agricoles et entreprises en cas d'incident de paiement pendant le confinement.
- L'extension des garanties permettant le travail à distance.
- La suppression de la franchise auto en cas d'accident pour les professionnels en première ligne durant la période de confinement (médecins, infirmiers, pompiers, gendarmes/policiers et

⁶ Périmètre Vie France

enseignants), lorsque le véhicule est utilisé dans le cadre du travail (trajets domicile - lieu de travail, tournées).

- La mise à disposition d'un service de téléconsultation disponible 24h/24 et 7j/7 pour l'ensemble des bénéficiaires d'une complémentaire santé collective Crédit Agricole Assurances soit 420 000 personnes. Chaque bénéficiaire a la possibilité de bénéficier de dix téléconsultations gratuites.
- En tant que bailleur, l'accompagnement des entreprises de moins de 250 salariés fermées administrativement, des hôtels, cafés et restaurants, en renonçant à au moins un mois de loyer durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2020.
- La Médicale⁷ a également élargi, sans frais, la couverture de son assurance Responsabilité Civile Professionnelle aux assurés et retraités pour la pratique de la télémedecine, et pour tous les actes qu'ils sont amenés à exercer au-delà de leur sphère de compétences habituelles dans leur lutte contre l'épidémie.

Les équipes de Crédit Agricole Assurances restent fortement mobilisées pour maintenir un haut niveau d'accessibilité et de qualité du service.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 700 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2019 s'élève à 37,0 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr



Contacts Relations investisseurs

Marie-Isabelle Marcellesi + 33 (0) 1 57 72 12 84

Anne-Lise Jullin + 33 (0) 1 43 23 83 67

Thomas Reynaud + 33 (0) 1 57 72 82 65

relations.investisseurs@ca-assurances.fr

⁷ Filiale de Crédit Agricole Assurances, acteur majeur sur le marché de l'assurance des professionnels de santé

